

BM/AB
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

41 21
7002
/)ECRET N°88-55 du 4 Février 1988

Portant nomination d'un Elève-
Officier au grade de Lieutenant-Sta-
giaire des Forces Armées Populaires
du Bénin pour compter du 1er Octobre
1986.

S 90
LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF NATIONAL.

VU l'Ordonnance n°77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de
la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et les
Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée;

VU l'Ordonnance n°77-14 du 25 Mars 1977 portant création des Forces
Armées Populaires du Bénin;

VU la Loi n°81-014 du 10 Octobre 1981 portant Statut Général des Per-
sonnels Militaires des Forces Armées Populaires du Bénin;

VU la Loi n°87-001 du 27 Février 1987 portant Loi de Finances pour
la gestion 1987;

VU le Décret n°88-51 du 26 Janvier 1988 portant composition du Con-
seil Exécutif National et de son Comité Permanent;

Le Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 27 Janvier 1988,

/) E C R E T E

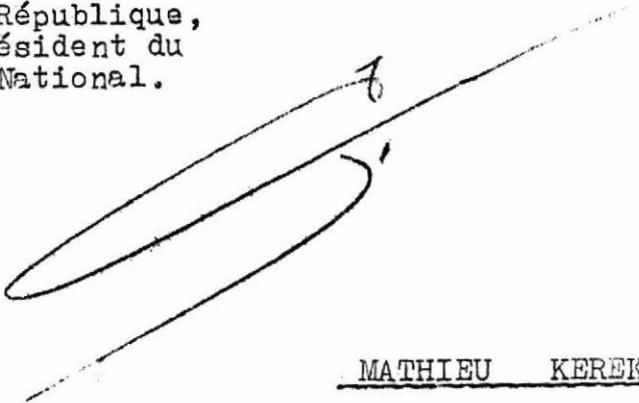
Article 1er :- L'Elève-Officier KODA Alidou des Forces Armées Popu-
laires du Bénin, est nommé au grade de Lieutenant-Stagiaire pour comp-
ter du 1er Octobre 1986.

Article 2 :- La présente nomination entraîne une incidence financière
sur le Budget National, conformément à l'alinéa 2 de la Loi n°87-001
du 27 Février 1987 portant Loi de Finances pour la gestion 1987.

Article 3 :- Le Camarade Ministre de la Défense et des Forces Armées
Populaires et le Camarade Ministre des Finances et de l'Economie sont
chargés, chacun en ce qui le concerne de l'application du présent
Décret qui sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 4 Février 1988

Le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National.


MATHIEU KEREKOU.

Pour le Ministre des Finances et
de l'Economie absent, le Ministre
des Enseignements Maternel et de
Bases chargé de l'interim,



Philippe AKPO

AMPLIATIONS :- PR 6 SA/CC 4 CP/ANR 4 CPC 2 PPC 1 SGCEN 4 SDP 2 MDFAP 4
MFE 4 AUTRES MINISTERES 13 DPE-DLC-INSAE 6 EMG/FAP 10 EM/FDN 10 EM/FSP 10
DSI 4 CAB/MIL 6 DB-DCF 4 DSDV-DTCP-DI 6 DCCT-ONEPI-GCONB 3 BN-DAN 4 UNB-
FASJEP-ENA 6 IGE 3 INTERESSE 1 JORPB 1.